



CCFD-Infos N° 62 – octobre 2013

CCFD du Doubs, 18 rue Mégevand 25 000 Besançon
Tél : 03 81 25 28 05 – Mél : ccfd25@ccfd-terresolidaire.org
permanence les mercredis de 14 h à 17 h
site national : <http://ccfd-terresolidaire.org/>
blog de Bourgogne- Franche-Comté :
<http://blog.ccf-d-terresolidaire.org/bfc>



L'édito de l'équipe d'animation

Après la trêve estivale, propice au calme, au ressourcement, aux rencontres, au farniente, voici le retour de septembre, synonyme de rentrée : école, club sportif, associations....CCFD-Terre Solidaire.

Dans un contexte économique tendu, la crise a désormais un impact sur la générosité des français et donc, sur les dons au CCFD-Terre Solidaire : les donateurs diminuent leurs dons, fractionnent sur plusieurs ONG. L'importance des collectes n'est pas à démontrer. Notre partenariat international en dépend ainsi que les postes de salariés du CCFD.

Notre foi en l'homme, au CCFD-Terre Solidaire, en l'Église, peut nous donner la force, l'envie d'aller, ici, à la rencontre de l'autre, de trouver de nouveaux « partenaires » ici : une sorte "d'évangélisation" aux valeurs du CCFD-Terre solidaire.

Lors de la session des présidents, Guy Aurenche a initié une réflexion : **que signifie vivre, ou pas, en communion en Église ?** Au regard de notre appartenance au CCFD, réfléchissons sur le, ou les sens du mot communion : avec l'Église, l'autre, soi-même, nos partenaires ici et là-bas... La communion, un autre visage de la solidarité ?

Commencé en session des présidents, nous vous invitons à prendre ce chemin de communion, à votre rythme.

Nous devons aujourd'hui regarder vers l'avenir, inventer le CCFD-Terre Solidaire de demain.

Le BLOG CCFD en Bourgogne Franche-Comté : <http://blog.ccf-d-terresolidaire.org/bfc>

Anabelle et Emilie, lors de leur service civique, ont remis en forme et fait vivre les blogs des 8 délégations qui composent la région Bourgogne Franche-Comté.

Sur le blog de la délégation du Doubs, vous trouverez des articles, l'agenda sur les conférences, les cercles du silence, les futures actions des uns et des autres.

C'est un outil d'information, de partage.

Ce blog ne vit que par les infos, les articles des uns et des autres. Alors n'hésitez pas. Envoyez vos articles à Agnès : agnes.bas@gmail.com

Communiquez !

Pour l'équipe d'animation diocésaine : Agnès BAS

Du CCFD-Terre Solidaire :

- **Mardi 15 octobre : lancement de la campagne nationale du CCFD-Terre Solidaire « Investissement Hors-jeu ! »**
- **Samedi 19 octobre : Formation collective** - de 9h 30 à 16h, salle C – Centre Diocésain Besançon :, selon l'invitation déjà envoyée.
- **Jeudi 31 octobre : sur RCF interview de l'équipe plaidoyer du CCFD25 et une « brève » les 30 octobre et 27 novembre à 11 h14 et 19 h 12.**
- **Dimanche 15 décembre : Collecte « de rue »** recommandée par CFD-Terre Solidaire au niveau national : TOUT public hors église.
- **Samedi 18 janvier** : – Après-midi de formation à l'éducation au développement - Valdahon
- **Vendredi 31 janvier : conférence de Guy Aurenche, président du CCFD-Terre Solidaire en lien avec la campagne « Investissement Hors-jeu »: en soirée - Petit Kursaal – Besançon**
- **Prochaines Assemblées diocésaines** : **Mardi 21 janvier, 20h 15 et Mardi 3 juin, 20h 15 à la salle du Cercle - Valdahon**

Avec les associations partenaires :

- **Samedi 9 novembre : Cercle de silence à Besançon de 15 h à 15 h 30 – Place Pasteur,...***Parce que rien n'a changé depuis un an dans le sort qui est fait aux étranger-e-s par les pouvoirs publics, parce que, au contraire la situation des familles, des jeunes, des personnes isolées, s'aggrave, à Besançon et dans toute la France.*
- **Festival de films AlimentTERRE (coordonné par RéCiDev)**
 - LoveMEATender** : 08 Novembre à 16 h:00 -Salle les invités au festin10 Rue de la Cassotte- Besançon et
 - Nouadhibou : les poissons ne font pas l'amitié** :13 Novembre 18 h - Centre diocésain 20 Rue Megevand – Besançon - Dans le cadre du Festival Lumières d'Afrique.
- **Semaine de la Solidarité internationale du 16 au 24 novembre 2013** : voir le détail des animations ci-après.
- **Du 3 au 15 décembre : Marché de Noël solidaire à Besançon, avec présence du CCFD -Terre Solidaire du 11 au 15 décembre.**

Appel à bénévoles !

Le CCFD25 a un besoin urgent de bénévoles :
- pour sa permanence du mercredi (14 h-17h),
- pour la gestion informatique des dons.

Contactez Marie-Françoise Descourvières : 03 81 55 58 67

Le CCFD-Terre solidaire et la Plateforme paradis fiscaux et judiciaires (site : <http://www.stopparadisfiscaux.fr/>) sont mobilisés contre le pillage des ressources publiques dû à l'évasion et la fraude fiscales des entreprises et banques multinationales, premières utilisatrices des paradis fiscaux. Il s'agit d'un enjeu très fort de solidarité internationale, puisque 125 milliards d'euros s'échappent ainsi chaque année des caisses des états du Sud.

Aussi, l'une des quatre demandes phares du Pacte pour une Terre solidaire 2012 était l'exigence par l'État français de **la transparence pays par pays des entreprises** multinationales bénéficiant de marchés publics : c'est à dire l'information **pays par pays des noms des filiales, effectif et masse salariale, chiffre d'affaires, bénéfices et impôts versés**. Rappelons que cette proposition du Pacte a été signée en 2012 par les trois députés des circonscriptions de la DD25.

Le problème de l'évasion et/ou de l'optimisation fiscale en utilisant les paradis fiscaux et d'autres artifices financiers a été fortement posé depuis deux ans par le CCFD-TS, avec d'autres ONG dans la Plate-forme paradis fiscaux et judiciaires (site : <http://www.stopparadisfiscaux.fr/>). Nous l'avons porté, et le portons encore, à notre niveau territorial envers nos élus locaux. Après avoir obtenu une délibération de la Région en 2011, nos démarches auprès de la ville de Besançon et de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) ont abouti dans l'été 2013 au vote d'une délibération de chacune de ces deux entités administratives (les textes des deux délibérations sont identiques). Vous trouverez ci-dessous quelques extraits les plus significatifs de ces délibérations. Nous sommes assez fiers que le CCFD y soit mentionné, car c'est une reconnaissance de la prise en compte de la société civile organisée et une légitimation du plaidoyer que nous portons. Reste à espérer que les textes de lois votés par l'Assemblée nationale et le Sénat seront concrétisés rapidement par un décret d'application qui permettra alors une réelle mise en œuvre de la transparence financière des multinationales, qu'elles soient banques ou entreprises industrielles et commerciales. Cette transparence fiscale sera d'ailleurs l'un des éléments de la campagne **«Investissements hors-jeu !»**

Extraits de la délibération adoptée par la CAGB le 27 septembre :

*« **Résumé** : La Communauté d'agglomération du Grand Besançon entend soutenir la lutte contre le blanchiment d'argent et les pratiques des États et Territoires non coopératifs. Parallèlement à l'adoption prochaine de la Loi de Séparation et de Régulation des activités bancaires, elle souhaite se doter de règles de transparence vis-à-vis de ses partenaires bancaires, dans une perspective de développement durable. Cette démarche, initiée à l'instigation de l'association CCFD Terre Solidaire s'inscrit dans la lignée des délibérations prises par d'autres collectivités, y compris la Ville de Besançon »*

... « Conscientes du problème aigu que peuvent représenter certains emprunts structurés « toxiques » et soucieuses de participer à la lutte contre les dérèglements du marché financier, de plus en plus de collectivités ont souhaité introduire des règles de plus grande transparence dans leurs relations avec les établissements bancaires. C'est le cas de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon qui a d'ailleurs été saisi en ce sens par le CCFD-Terre solidaire, association reconnue d'utilité publique dont l'objectif est notamment d'obtenir la transparence pays par pays par les établissements bancaires et financiers dans le cadre de sa lutte contre la faim et pour le développement. »

... « Par ailleurs, dès lors que la Loi de séparation et de régulation des activités bancaires le permettra, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon s'engage à demander aux établissements de lui communiquer annuellement leur chiffre d'affaire, leurs effectifs, leurs résultats nets et les impôts qu'ils auront payés pays par pays, ainsi que la situation des organismes bancaires ou financiers au regard de leurs activités dans les États ou territoires figurant sur la liste prévue à

l'article 238-0 A du code général des Impôts.

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon souhaite ainsi sécuriser ses emprunts, dans le cadre des possibilités conférées par la Loi et dans les limites de son champ d'intervention, et affirmer son attachement à la lutte contre la fraude fiscale, le blanchiment et la corruption, dans le cadre d'une politique volontariste de développement durable »

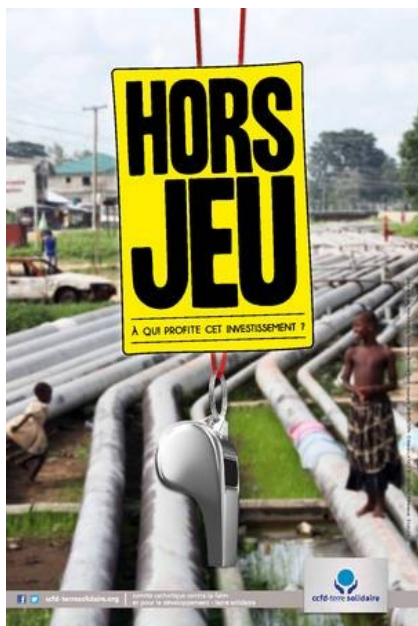
Est ainsi adoptée :

« ... La demande aux établissements bancaires de produire chaque année les informations concernant leur chiffre d'affaire, leurs effectifs, leurs résultats nets et les impôts et taxes acquittés pays par pays, dès lors que la Loi de séparation et de régulation des activités bancaires sera applicable et selon les modalités et formes prévues par celle-ci. »



La campagne : Investissements Hors-jeu !

Le CCFD-Terre Solidaire a lancé ce 15 octobre la campagne sur les investissements responsables que nous avait annoncée Maureen JORAND lors de la soirée-débat qu'elle a animée en mai dernier.



L'objectif de la campagne pourrait se résumer par les paroles du Pape François dans son intervention à la FAO (organisation des Nations Unies pour l'alimentation) en juin 2013 :

« Il est nécessaire de s'opposer aux intérêts économiques à courte vue et à la mentalité de puissance de quelques-uns qui excluent la majorité des peuples du monde ».

Une formation nationale a eu lieu les 5 et 6 octobre regroupant des bénévoles chargés de l'éducation au développement et des référents plaidoyer : parcours communs et ateliers spécifiques aux deux parcours ont alterné pendant ces deux jours. Nous étions quatre participants de la DD25 : Agnès, Jean-Paul, Joseph et Maryse.

Voici une présentation de la campagne à partir du texte de lancement:

Des centaines de milliards sont investis chaque année dans des projets de toute taille, aux quatre coins du monde. Un complexe hydroélectrique titanesque au cœur de l'Amazonie, des terres spoliées pour produire des agrocarburants, des mégaprojets d'infrastructures pour exploiter des sous-sols riches en bauxite, coltan ou autres matières précieuses. Certes, les investissements publics et privés sont nécessaires pour lutter contre la faim et pour le développement. Bien sûr, ils sont pensés et conçus pour répondre aux intérêts des investisseurs et à leurs logiques économiques, mais ils ne doivent pas pour autant occulter les besoins et les droits des populations.

Depuis les années 80, les états se désengagent des projets de développement qui reposent désormais en majorité sur les investissements privés : 125 milliards d'euros d'aide publique mondiale en 2012 et 600 milliards d'euros d'investissements privés au nom du développement.

« Or, trop souvent, **ces investissements** censés apporter capitaux, emplois, croissance, transferts de technologies et de compétences, accès aux marchés internationaux... sont en réalité le moteur d'un développement forcé qui ne prend pas en compte les besoins essentiels des populations. **Ils cautionnent la course aux ressources (terres, eau, minerais) qui engendre des impacts négatifs majeurs sur les droits humains, économiques, sociaux et culturels** », interpelle la campagne.

L'idée n'est pas de mettre l'investissement privé au pilori. Bien au contraire. Mais de renforcer sa contribution au développement, **en exigeant un encadrement contraignant**.

Pour y parvenir, **le CCFD-Terre Solidaire propose un cadre regroupant des exigences déjà présentes dans les textes internationaux** :

- la consultation préalable et effective des populations,
- la réalisation d'études d'impacts sociaux et environnementaux indépendantes ; la transparence des données,
- et l'accès à la justice pour les victimes.

Vous pourrez lire l'intégralité du texte de lancement en suivant le lien :

<http://ccfd-terresolidaire.org/fdm/2013/276-septembre-octobre/retour-sur-4416>

Nous retrouverons dans cette campagne les thèmes que nous avons déjà portés : souveraineté alimentaire et accaparements des terres, justice fiscale, responsabilité sociale des entreprises, qui sont autant d'éléments du Pacte pour une Terre Solidaire.

La campagne a été très largement construite dans **une concertation étroite avec nos partenaires** du Sud

Investissement Hors-jeu ! est un cadre de nos actions d'éducation et de plaidoyer qui nous occupera pendant deux ans donc jusqu'en juin 2015. Une grande liberté est laissée dans le choix des thèmes à porter au niveau local. **La formation du samedi 18 janvier sera une première étape pour s'approprier cette campagne.**



La Semaine de la Solidarité internationale : du 16 au 24 novembre 2013



Au coeur des grands enjeux d'actualité internationale, c'est du respect des droits humains qu'il s'agit : leur respect est la base du développement. La 14e Semaine de la solidarité internationale montrera comment ces droits sont traduits en actes par les citoyens du monde qui s'indignent, résistent, s'organisent, construisent et inventent leurs propres modèles pour vivre ensemble.

Des événements destinés à tout public auront lieu à Besançon.

Samedi 16 novembre : ouverture festive de la Semaine de la solidarité internationale.

Place Pasteur - de 14 h à 16 h 30:

Objectif : interpeller le public et les médias sur le développement et la solidarité internationale (SI) et informer sur le programme de la Semaine qui a une vocation d'éducation citoyenne.

Les associations mettent en scène les « Droits à l'essentiel », thème national 2013.

Le CCFD portera le thème « **droit à la terre et à l'alimentation** » en coordination avec Palestine-Amitié et le Secours Populaire.

Jeudi 21 et vendredi 22 novembre : présence du CCFD-Terre Solidaire au **Village des droits de l'enfant au Kursaal** à destination des Centres de loisirs et des élèves des écoles primaires.

Vendredi 29 novembre : « **Fête de la diversité** » Salle de la Malcombe – de 18 h 30 à 24 h.

La Fête de la diversité fera la clôture de la semaine sous forme de repas festif : neuf associations locales du Monde présentes à Besançon, feront découvrir au public la richesse de leur culture : danses, chants, musiques, contes, défilé de mode et ...saveurs dans un buffet salé puis sucré.

Enfin, un grand « bal du monde » partagé par tous sera mené par Art'Monie.

Le CCFD25 fait partie du collectif des quinze associations qui co-organisent cet événement. L'objectif est de valoriser les associations du Monde pour favoriser le vivre-ensemble et promouvoir une société interculturelle en réponse au rejet de l'autre que nous voyons croître dans la société.

Cette fête est une première pour le collectif. Parlez-en à vos amis et connaissances et invitez-les !

Prix de la soirée : 10 euros – Réservez dès à présent par courriel : fetedeladiversite@orange.fr



A Besançon : Le collectif A la rue !

Le CCFD-Terre Solidaire du Doubs est impliqué dans le Collectif À la rue ! depuis sa création en juin 2012, à Besançon, à l'initiative du CDDLE, de la CIMADE, de Médecins du Monde et du réseau éducation sans frontière (RESF) qui sont sur le terrain auprès des demandeurs d'asile.

Ce collectif a un objectif clair : agir pour que les **demandeurs d'asile qui arrivent à Besançon** (primo-arrivants), des familles avec enfants, avec parfois des personnes malades, **aient accès à un logement** où ils puissent vivre dignement pendant la constitution et le traitement de leur dossier pour obtenir le statut de réfugié.

Chaque 15 jours, A la rue ! tient une réunion à laquelle nous nous relayons Jean-Paul et Maryse : l'objectif est d'appuyer les associations de terrain, s'informer et faire savoir la réalité vécue.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Depuis cet été, des tentes sont installées sur les Glacis en haut de Battant : c'est la seule solution d'hébergement pour les quelque 40 personnes arrivées ces derniers mois d'Europe de l'Est, principalement du Kosovo et de Bosnie - ces tentes ont été prêtées par A la Rue ! - mais il n'y a ni eau, ni ramassage des ordures, ni sanitaire, ni protection,...

Raison de ce campement : il n'y a pas de place à l'hébergement d'urgence géré par le 115 ! Il faut savoir que l'abri de nuit des Glacis, ne fonctionne que de 20 h le soir à 8 h le matin. Le reste du temps : repas et douche possibles à la boutique Jeanne-Antide le matin – c'est d'ailleurs là que les associations prennent connaissance des nouveaux arrivants et de leurs problèmes, entament avec eux les démarches pour leur dossier. Le reste de la journée les personnes sont à la rue !

« Sans domicile », cela signifie : pas de scolarité possible, pas de suivi social ni sanitaire, on a même vu un enfant refusé aux urgences pédiatriques du CHU.

Pour trouver des solutions d'hébergement, A la Rue ! intervient à la préfecture, auprès du secrétaire général : nous faisons appel à l'engagement de L'État dans les Conventions sur le statut des réfugiés et à cet engagement de l'État inscrit sur le site du Ministère de l'Intérieur en page d'accueil sur l'asile :

« Le droit d'asile symbolise l'une des valeurs auxquelles notre tradition républicaine est particulièrement attachée. A ce titre, toute personne qui souhaite solliciter la protection de notre pays doit être certaine que sa demande sera examinée dans des conditions conformes aux engagements internationaux, en bénéficiant d'un accueil, d'un hébergement et d'une prise en charge optimaux. ».

Certes il y a eu 10 places supplémentaires à Saint-Jacques, ce qui porte à 40 le nombre de places d'hébergement de nuit dans ce lieu. (les personnes prennent leur repas de midi à la Buanderie de Saint-Ferjeux).

A la suite de démarches récentes, des propositions d'hébergement de nuit ont été faites aux familles qui campent mais la journée, la tente reste leur seul abri.

Les chiffres à Besançon – plate-forme d'accueil pour le Doubs :

438 arrivés en 2012 ; 325 arrivés de janvier à mai 2013

C'est seulement au fur et à mesure du traitement des dossiers – exigeant souvent plusieurs années - que des places peuvent se libérer dans les CAUDA et CADA où il y a une grande insuffisance d'hébergement. Malgré des appartements vides dans la ville, la préfecture préfère placer les demandeurs d'asile en hôtels très onéreux, pour une durée de quelques jours : un moyen de maintenir dans la précarité ces personnes dont la grande majorité sera déboutée du droit d'asile. Il faut aussi savoir que les demandeurs d'asile n'ont pas le droit d'avoir un travail.

Le secrétaire général oppose trois arguments à des solutions stables : le manque d'argent, la crainte de l'appel d'air et... l'opinion publique défavorable aux migrants !

Notre participation à A la Rue nous permet aussi d'éclairer les citoyens, c'est très important, car nous constatons une désinformation et une fabrication de l'opinion dans les médias qui alimentent le rejet des étrangers, et ceci est très grave pour le Vivre-ensemble.

Nous sommes confortés par les prises de positions du CCFD-TS au niveau national :

Ainsi, en seulement quelques semaines, le CCFD-TS national a participé à trois démarches fortes vers les responsables politiques :

1) - Une rencontre des Présidents de sept associations, dont le CCFD-Terre Solidaire, avec François Hollande où a été demandé « avec force...**un renforcement des moyens d'accueil et d'accompagnement des personnes sur les territoires les plus tendus** » Communiqué de presse du 13/9/13 : <http://ccfd-terresolidaire.org/infos/migrations/politique-d-accueil-des-4362>

2) Le 30 septembre : « **Roms, un appel adressé à Hollande pour qu'il porte les valeurs qui fondent notre République** » publié par les présidents de huit associations. A lire sur : <http://ccfd-terresolidaire.org/infos/migrations/roms-un-appel-adresse-a-4398>

3) Le 9 octobre : Avec la rédaction de la revue Projet, le CCFD-Terre Solidaire a envoyé le numéro spécial : de cette revue « **Migrations : quelle autre politique pour l'Europe ?** » accompagné d'une lettre dont voici un extrait :

« *L'Europe gaspille des milliards d'euros à traquer, parquer et expulser les migrants ; l'Europe se décrédibilise en renvoyant l'image d'une puissance frileuse et peu soucieuse des droits ; l'Europe offre au marché noir une main-d'œuvre réduite en esclavage à force de criminaliser l'immigration.* ».

Pour lire la lettre : <http://ccfd-terresolidaire.org/infos/migrations/migrations-l-urgence-d-4413>

L'équipe de communication :

Marie-Madeleine Amiotte, Jean-Pierre Amiotte, Maryse Fischer, Jean-Paul Maigrot

Nouvelle adresse du courrier électronique de la délégation 25:

ccfd25@ccfd-terresolidaire.org